

ÉVÈNEMENT Politiques foncières : Rhône-Alpes se penche sur son sol
PORTRAIT Michel Gairaud : il *Ravi* taille en infos

INTERNATIONAL Les « indignés » de la Puerta del Sol expérimentent la démocratie directe

REPORTAGE Avec la Karavane de Capacitation citoyenne à Roubaix

DOSSIER

Budgets participatifs

Le retour de la
star mondiale
des dispositifs citoyens



Agriculture paysanne

Avis de sécheresse sur la culture administrative

Les Amap (associations pour le maintien de l'agriculture paysanne) œuvrent-elles pour l'intérêt général ? Une bonne question pour le baccalauréat 2011, soumise par le mouvement interrégional des Amap (Miramap) à la direction générale des finances publiques. La réponse vaut son pesant de paniers bio : « *L'activité des associations visant la promotion d'une agriculture paysanne et durable dans le cadre d'un développement durable concerté n'a pas été reconnue comme une activité de défense de l'environnement naturel.* » Or, peut prétendre à cette reconnaissance d'intérêt général, un organisme « *concourant à la défense de l'environnement* », justement. Le réseau

Miramap, n'entrant pas dans la liste définie par l'administration, se voit donc refuser sa demande.

Tout ça pour quoi ?

Miramap s'est donc fendu d'une contre-attaque pédagogique, indiquant aux services ministériels pourquoi l'agriculture paysanne va effectivement dans le sens de la défense de l'environnement, entre autres. C'est ainsi que se créent les précédents juridiques, peut-on dire pour se consoler. En attendant la réponse des services concernés, Miramap a trouvé une parade pour mener à bien son projet. Car derrière cette démarche, l'objectif est de lancer une campagne de dons défiscalisés,

grâce à la reconnaissance d'intérêt général. Les dons doivent permettre la création d'outils de finances solidaires visant à soutenir les paysans. Grâce à son partenariat avec la banque solidaire La Nef, la campagne de dons a pu se lancer en contournant le problème. Miramap espère que sa seconde missive recevra un écho plus favorable auprès des autorités décisionnaires pour, à l'avenir, éviter ce montage. Décidément, la doctrine administrative à la française, tout comme la grivoiserie, font partie de ces spécialités franchouillardes qu'on inscrirait bien volontiers au patrimoine des us et coutumes passées. ■ B. C.

Environnement

Purin... tintin !

Le purin d'ortie peut de nouveau être commercialisé, selon un arrêté du ministère de l'Agriculture. La décoction doit être conforme à une recette, publiée en annexe de l'arrêté. Loin d'être du goût des utilisateurs de cette préparation dont chacun détient son propre secret, elle prévoit un temps de fermentation qui rendrait le produit inefficace.

Gouvernance
environnementale

Rapport décisif ?

Le rapport du député Bernard Pancher, remis récemment au Président, est fort de 23 propositions visant l'amélioration de la gouvernance environnementale.

Au menu, des idées alléchantes : reconnaissance des lanceurs d'alerte, renforcement des sciences humaines et sociales dans l'expertise, obligation de créer un conseil de développement pour les collectivités de plus de 50 000 habitants... À l'heure où le bâton est plus en vogue que la carotte, les décideurs seront-ils mis en appétit ?

LA TERRE VUE DU FIEL

Jean-Stéphane Devisse - Christophe Beurois, Médiation & environnement

DE L'HERMAPHRODISME CHEZ LES DIRIGEANTS DU FMI



Ce 28 avril, s'est tenu au muséum d'histoire naturelle un intéressant colloque à l'initiative du réseau Environnement santé et du WWF, portant sur l'impact des perturbateurs endocriniens sur la biodiversité.

Ces perturbateurs sont des substances chimiques inventées par l'Homme et disséminées dans l'environnement à coup de millions de tonnes par an, dont la composition approche tellement celle des hormones naturelles que les organismes vivants s'y trompent.

Leur ingestion altère alors des fonctions aussi essentielles que la reproduction, le système immunitaire, le développement du cerveau, la différenciation cellulaire.

Le démontrent la féminisation des poissons observées dans les cours d'eau, des désordres innombrables chez les mollusques, oiseaux et autres abeilles, dont les scientifiques relèvent par ailleurs l'extinction massive sur le plan planétaire (43 % des amphibiens disparus en 30 ans !)

Également dans le collimateur, le recul de la fertilité humaine, des malformations et tumeurs juvéniles de plus en plus fré-

quentes, au point qu'une importante revue médicale titrait il y a quelques mois « Pourquoi les pédiatres devraient se préoccuper de l'hermaphrodisme des ours polaires ? » Le problème, c'est qu'un millionième de la dose mortelle suffit à changer le sexe d'un poisson, tandis que chez l'homme, c'est parfois la troisième génération qui souffre des effets d'une ingestion remontant aux grands-parents.

Au vu du déversement exponentiel et plutôt récent de ces substances dans l'eau, l'air et les sols, présentes désormais partout dans notre quotidien (y compris les cosmétiques et produits pour bébés...), ce qui s'est mis en place c'est une contamination générale de la biosphère, de toutes les régions du monde et de la plupart des espèces vivantes, particulièrement la nôtre, via nos enfants et petits-enfants...

De mauvais esprits incriminent une exposition prolongée de nos hommes politiques aux perturbateurs endocriniens dans de récentes affaires libidino-pénales à New York ou Draveil (Essonne). Alors que, paradoxalement, ce pourrait être un des moyens les plus sûrs de brider leurs pulsions ! ■

